



Conditions Générales de Vente à Distance

mises à jour le 20 janvier 2023

Ces conditions générales de vente à distance sont soumises aux droit français, et applicables en France et à l'étranger.

Nous rappelons que les mentions légales et conditions générales d'utilisation de notre site Internet se trouvent ici : <https://cabinet-social.fr/ml-et-cgu/>

1. Objet

Vous pouvez réserver sur l'agenda en ligne intégré à notre site ou sur <https://www.gorendezvous.com/fr/cabinetsocial/> un créneau d'une heure ou deux heures de consultation ou téléconsultation auprès de Stéphanie LADEL et de ses collaborateurs. Lorsque plusieurs praticiens vous sont proposés, c'est vous qui choisissez. Un règlement par carte bancaire en ligne vous sera demandé au cours du processus de réservation.

Si vous n'êtes pas à l'aise avec cette méthode de réservation autonome, souhaitez nous régler par virement bancaire ou espèces, ou voulez prendre rendez-vous dans plus de deux semaines et ainsi bénéficier du droit commun de rétractation, vous pouvez nous appeler. En cas d'indisponibilité, soyez à l'aise de laisser un message vocal ou un SMS précisant vos coordonnées et l'objet de votre appel. Et la page des paiements possibles de nos consultations se trouve là : <https://cabinet-social.fr/paiement-consultations/>

Les informations personnelles que vous aurez fournies seront utilisées uniquement pour le bon déroulé de votre consultation.

Nos praticiens sont titulaires d'un Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social (DEASS) obtenu en France ou d'une équivalence avec ce diplôme reconnue en France et en possession du numéro ADELI délivré par leur Agence Régionale de Santé ; ou d'un Diplôme d'Etudes Spécialisées Complémentaires (DESC), Diplôme Universitaire (DU) ou Diplôme Inter-Universitaire (DIU) en addictologie obtenu en France ou d'une équivalence avec ce diplôme et en possession d'un numéro ADELI ou RPPS. Ils sont en droit de porter le titre d'assistant de service social ou d'addictologue, en droit d'exercer leur profession, soumis à une obligation de moyens, et le cas échéant soumis au secret professionnel et au code de déontologie de l'ANAS (Association Nationale des Assistants de service Social).

2. Réservation

Nos prix sont affichés toutes taxes comprises. Le taux de TVA appliqué est de 0%, conformément à l'article 293 B du Code Général des Impôts (CGI).



Votre paiement a lieu à la réservation du créneau de consultation. Il est effectif lorsqu'il est intégralement reçu (carte bancaire, espèces) ou encaissé sur notre compte bancaire (virement). Les chèques ne sont pas acceptés. Aucune consultation ne peut avoir lieu sans paiement effectif.

Vous bénéficiez d'un droit de rétractation dans les 14 jours suivant votre réservation (voir annexes 1 et 2). Vous pouvez renoncer à ce droit et ainsi obtenir un rendez-vous dans les prochains jours, sans attendre la fin du délai de 14 jours. En ce cas, nous appliquons la politique d'annulation suivante : Chaque consultation peut être annulée sans frais jusqu'à 3 jours calendaires (séance à distance ou jusqu'à 7 jours calendaires (séance en présentiel) avant la date prévue de celle-ci. En-deçà de ce délai, elle est considérée réalisée et facturable.

Une facture vous sera délivrée dans les 24 heures suivant le début prévu de la consultation. Les coordonnées qui nous ont permis de vous joindre apparaîtront. A votre demande, vos nom et prénom peuvent ne pas apparaître. Vos coordonnées postales n'apparaîtront qu'avec votre accord.

3. Consultation

Par téléphone : A l'heure convenue, nous initierons l'appel au numéro que vous nous aurez indiqué. Si besoin, nous pourrions échanger des documents par e-mail (notre adresse : contact@cabinet-social.fr) ou par SMS ou Whatsapp (notre numéro : 06.49.84.07.53, indicatif : +33).

En visio : Un e-mail vous sera envoyé en amont de notre rendez-vous, avec le lien vers notre réunion. La plateforme utilisée fonctionne sur les navigateurs web les plus courants et permet une bonne qualité d'appel tout en protégeant notre échange par chiffrement de bout en bout. Vous pourrez faire des tests avant notre rendez-vous. Et le jour de notre rencontre, nous vous encourageons à rejoindre la réunion quelques minutes à l'avance pour vous assurer de profiter entièrement du temps imparti. Vous pouvez vous connecter avec votre smartphone ou votre ordinateur. Si besoin, nous pourrions échanger des documents par e-mail (notre adresse : contact@cabinet-social.fr) ou par SMS ou Whatsapp (notre numéro : 06.49.84.07.53, indicatif : +33).

A Rennes ou à Chartres : Un e-mail vous sera envoyé en amont de notre rendez-vous afin de vous aider au repérage des lieux avant votre venue. Et le jour de notre rencontre, nous vous encourageons à venir à l'heure convenue pour vous assurer de profiter entièrement du temps imparti.

4. Protection des données

En France, les données personnelles sont notamment protégées par la loi n° 78-87 du 6 janvier 1978, la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, l'article L. 226-13 du Code pénal, la Directive Européenne du 24 octobre 1995 et le Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016. Cabinet Social ne collecte vos informations personnelles que pour le besoin des services proposés, et ne les conserve que durant les délais légaux correspondant à leurs finalités. Vous fournissez vos informations en toute connaissance de cause.



Le responsable du traitement des données personnelles est Stéphanie LADEL, dirigeante de Cabinet Social.

Conformément aux dispositions des articles 38 et suivants de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et du Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016, toute personne dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité des données personnelles le concernant, en formulant une demande écrite et signée à l'adresse postale de Cabinet Social, accompagnée d'une copie d'une pièce d'identité avec signature du titulaire de la pièce, et en précisant l'adresse postale à laquelle la réponse doit être envoyée.

Aucune information personnelle n'est échangée, transférée, cédée ou vendue sur un support quelconque à des tiers. Seule l'hypothèse du rachat de Cabinet Social et de ses droits permettrait la transmission des dites informations à l'éventuel acquéreur qui serait à son tour tenu de la même obligation de conservation et de modification de vos données.

5. En cas de difficulté

Tout litige en lien avec Cabinet Social est soumis au droit français.

Pour toute réclamation, merci de vous adresser à Cabinet Social, représenté par Stéphanie LADEL, soit par e-mail à contact@cabinet-social.fr, soit par courrier postal à l'adresse suivante : Cabinet Social - Stéphanie LADEL (EI) - 4, allée du Landry - 35000 RENNES.

A noter que les responsabilités de l'un ou de l'autre ne pourront pas être mises en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations découle d'un cas de force majeure ou d'imprévision. A ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1218 du Code civil, et l'imprévision de tout changement de circonstances imprévisible rendant l'exécution excessivement onéreuse au sens de l'article 1195 de ce même Code.

Conformément aux articles L. 616-1 et R 616-1 du code de la consommation, les particuliers peuvent recourir gratuitement, en cas de litige non résolu ensemble, au service de médiation CNPM – Médiation de la Consommation dont nous relevons, par voie électronique via <https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale à l'adresse : CNPM Médiation Consommation - 27, avenue de la Libération - 42400 Saint-Chamond.

Conformément à l'article 14.1 du règlement (UE) n°524/2013 du parlement européen et du conseil du 21 mai 2013, si vous procédez à un achat en ligne, vous avez accès à la plateforme de règlement en ligne des litiges : <https://webgate.ec.europa.eu>.

En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données à caractère personnel, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL ou de toute autre autorité compétente. Les bases de données sont protégées par les dispositions de la loi du 1er juillet 1998 transposant la directive 96/9 du 11 mars 1996 relative à la protection juridique des bases de données.

A défaut de résolution amiable, il est fait attribution exclusive de juridiction aux tribunaux dans le ressort desquels Cabinet Social a son adresse de domiciliation.



Annexe 1

Informations concernant l'exercice du droit de rétractation

Vous avez le droit de vous rétracter du contrat qui nous lie, dans un délai de 14 jours, sans donner de motif ; le délai de rétractation expire 14 jours après le jour de la conclusion du contrat, c'est-à-dire après le jour de votre réservation. Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration de ce délai.

Pour rappel, vous pouvez renoncer à ce droit et ainsi obtenir un rendez-vous dans les prochains jours, sans attendre la fin du délai de 14 jours.

Pour exercer votre droit de rétractation, vous devez nous notifier votre décision de rétractation du contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté, par courrier électronique à contact@cabinet-social.fr. Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire disponible en Annexe 2, mais ce n'est pas obligatoire. Nous vous enverrons sous 48h un accusé de réception de votre rétractation par courrier électronique également.

En cas de rétractation de votre part, nous vous rembourserons les paiements reçus de vous sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard 14 jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation du contrat. Nous procéderons à ce remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous convenez expressément d'un moyen différent ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous.

Dans le cas particulier d'une réservation de consultations à plusieurs dates dont certaines dans les 14 jours suivant votre réservation, votre renoncement au droit de rétractation ne s'applique qu'à ces dernières. Ainsi, en cas de rétractation vous continuerez de nous devoir un montant proportionnel à cette partie de votre réservation. Nous vous rembourserons le reste.

Annexe 2

Modèle de formulaire de rétractation

A l'attention de Cabinet Social - Stéphanie LADEL (EI), 4, allée du Landry - 35000 RENNES,
contact@cabinet-social.fr :

Je/nous vous notifie/notifions par la présente ma/notre rétractation du contrat portant sur la prestation de services décrite ci-dessous :

Consultation(s) commandée(s) le :

Mon/notre nom :

Mon/notre e-mail :

Date du jour :